

Centre-du-Québec

Portrait bioalimentaire régional

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable
Direction des études économiques et appui aux filières
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

CENTRE-DU-QUÉBEC



ACTEURS IMPORTANTS

- Dans la transformation : Agropur, Parmalat, Laiterie Tournevent, Bacon America, Bacon International, Croustilles Yum Yum Enr., etc.
- Coopérative Citadelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

- En production : lait, grandes cultures, œufs, sirop d'érable, canneberges
- Élevage de chèvres
- En transformation alimentaire : fromages, canneberges, viandes, pommes de terre

SAVEURS RÉGIONALES

- Fromages fins de chèvres, de brebis et de lait de vache
- Canneberges
- Oies fermières

ATOUPS OU SPÉCIFICITÉS

- Événements à grand déploiement tels que le Festival des fromages de Warwick

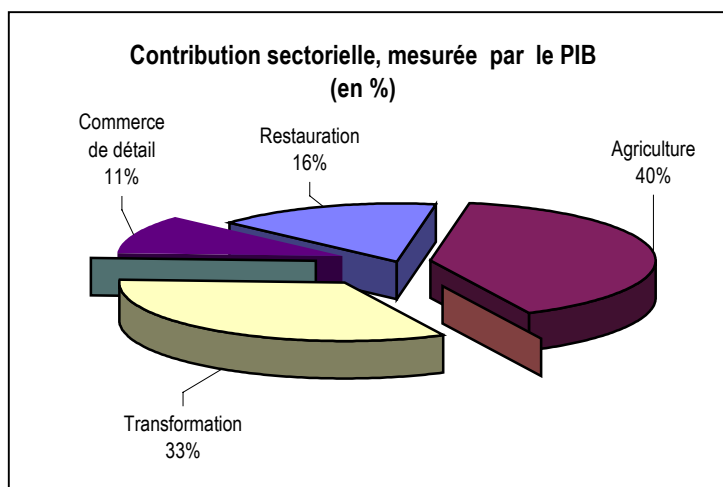
PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001*

Centre-du-Québec

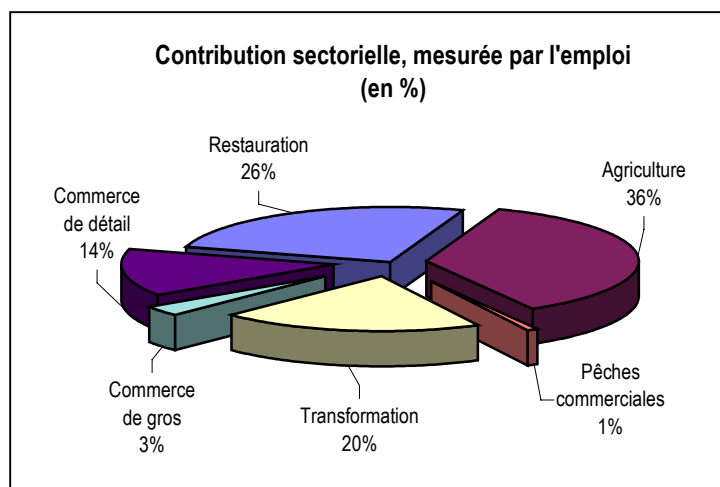
	Centre-du-Québec	% du Québec
Population ('000)	222,2	3,0
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	4 902,8	2,6
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	5 313,4	2,6
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	2 036,9	4,6
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	6 082,3	5,0
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	1 894,4	2,9
Emploi total ('000)	99,4	2,9
Emploi manufacturier total ('000)	28,8	4,5
Emploi dans le commerce ('000)	16,9	3,0

* Données préliminaires 2001

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

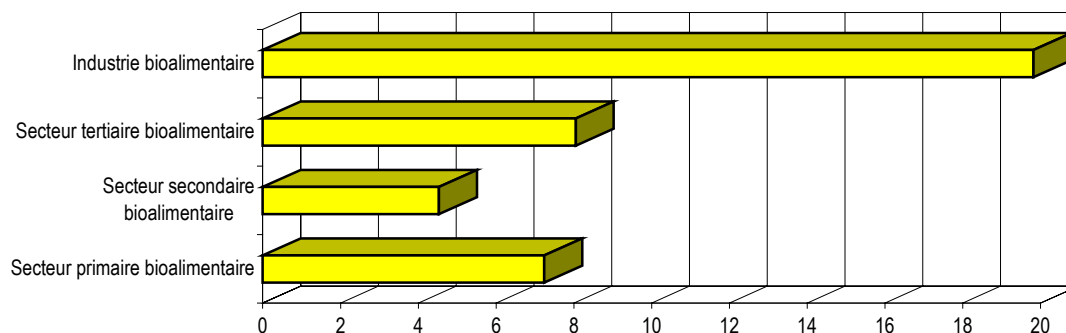


Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

Contribution à l'activité économique régionale, mesurée par l'emploi
(en %)



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

L'industrie bioalimentaire en 2001*

	Centre-du-Québec	% du Québec
L'agriculture		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	295,2	11,9
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	632,8	12,4
Emploi ('000)	7,1	11,9
Les pêches commerciales		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	0,4	0,8
Valeur des débarquements ('000 000 \$)	1,1	0,8
Emploi ('000)	0,1	2,7
La transformation		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	246,9	4,6
Valeur des livraisons ('000 000 \$)	1 144,3	7,3
Emploi ('000)	3,9	5,4
Le commerce de gros		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.	n.d.
Chiffre d'affaires ('000 000 \$)	n.d.	n.d.
Emploi ('000)	0,6	2,1
Le commerce de détail		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	80,2	2,5
Ventes ('000 000 \$)	458,6	2,5
Emploi ('000)	2,8	2,7
La restauration		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	119,4	2,9
Recettes ('000 000 \$)	175,7	2,9
Emploi ('000)	5,2	3,2
L'ensemble du bioalimentaire		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	742,2	4,9
Emploi ('000)	19,7	4,6

* Données préliminaires 2001

n.d. : non disponible

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

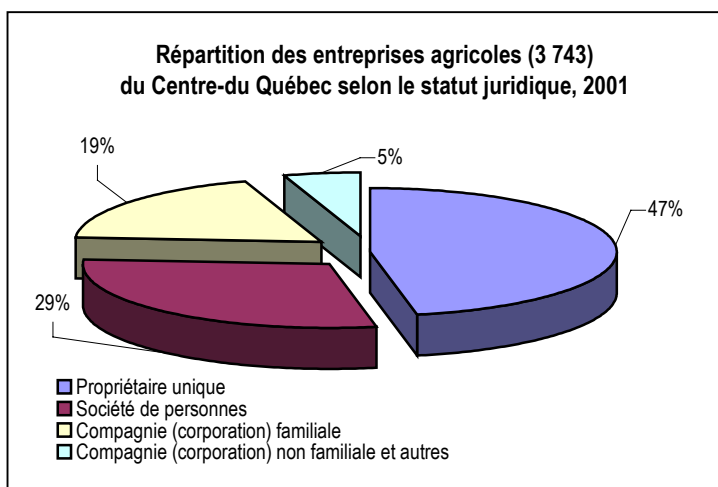
LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

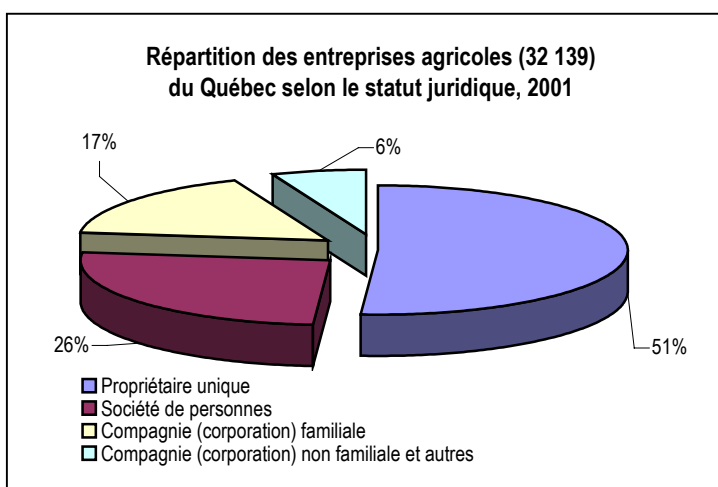
La région du Centre-du-Québec regroupe 3 743 entreprises agricoles en 2001, ce qui représente près de 12 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans la région sont variées. La production « bovins et veaux » est la plus fréquente. En effet, 1 327 entreprises de la région élèvent des vaches laitières, soit plus de 35 % des entreprises. Le cheptel bovin compte plus de 209 000 têtes, incluant les 64 629 vaches laitières et 22 106 vaches de boucherie.

La superficie des entreprises agricoles est de 389 196 hectares, soit une superficie moyenne de près de 104 hectares par entreprise. Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Principales superficies, mai 2001

	Centre-du-Québec		Total – Québec	
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	3 743	389 196	32 139	3 417 026
Terres en culture	3 030	232 986	26 036	1 849 938
Avoine	754	11 551	5 894	93 258
Orge	915	16 499	7 275	159 443
Cultures fourragères	1 922	65 877	14 615	545 113
Luzerne	1 002	25 369	7 965	235 226
Mais à ensilage	805	9 414	4 475	52 572
Mais-grain	1 355	68 647	7 656	435 676
Soya	734	23 954	4 522	148 070
Fruits	98	1 295	1 883	24 515
Légumes	109	1 210	2 114	43 501
Serres (mètres carrés)	77	245 281	1 159	2 514 704
Entailles (nombre)	823	2 887 484	7 524	30 695 200

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

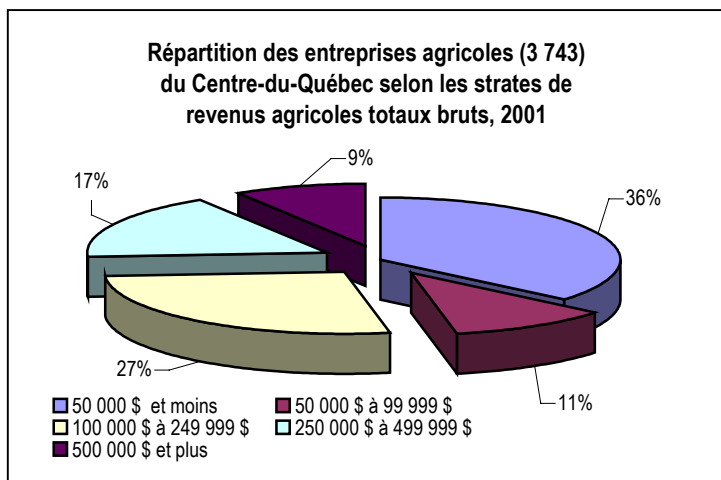
Principaux cheptels, mai 2001

	Centre-du-Québec		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	2 178	209 190	16 100	1 362 788
Vaches laitières	1 327	64 629	9 115	407 206
Vaches de boucherie	666	22 106	6 130	207 852
Bouvillons	225	3 989	2 805	81 743
Moutons et agneaux	122	19 932	1 366	254 053
Total – poules et poulets	208	4 793 445	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	425	2 120	3 838	22 284
Chèvres	123	7 090	975	27 337
Total – porcs	341	600 410	2 743	4 267 365

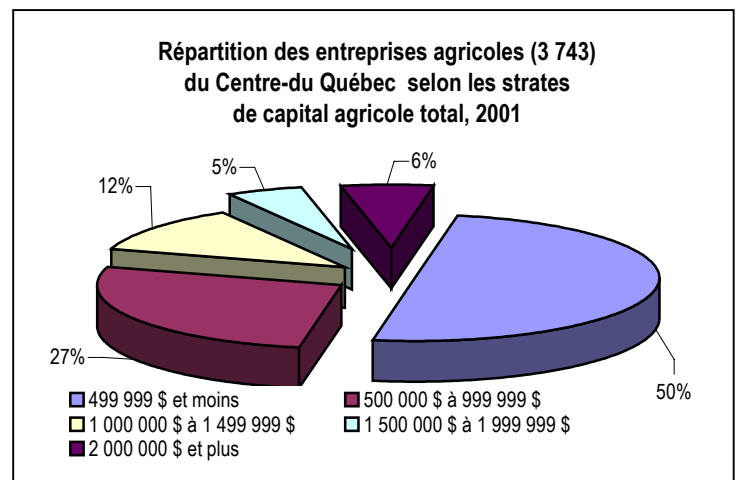
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Dans la région du Centre-du-Québec, les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 844 M\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 225 000 \$ par entreprise.

Les entreprises agricoles de cette région ont un capital agricole moyen de 752 000 \$ dont une valeur des terres et bâtiments de 552 000 \$.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

LA PRODUCTION PORCINE EN 2001

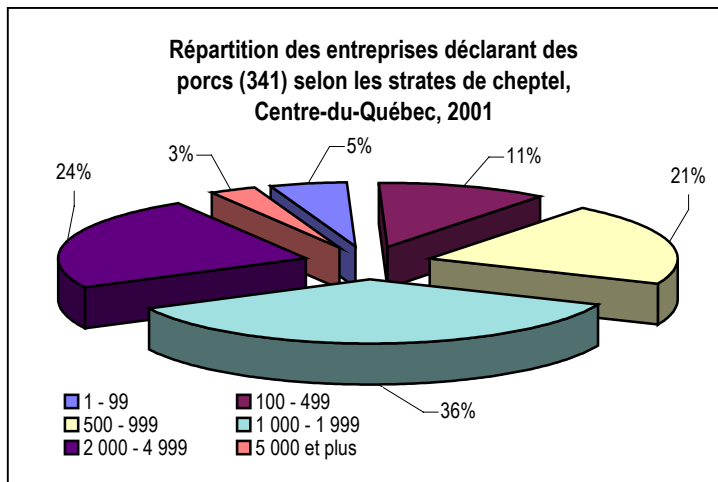
Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

La région du Centre-du-Québec regroupe 341 entreprises déclarant des porcs en 2001, ce qui représente environ 12 % des entreprises déclarantes du Québec. Son cheptel en inventaire compte plus de 600 400 têtes, toutes catégories confondues, soit plus de 14 % du cheptel québécois.

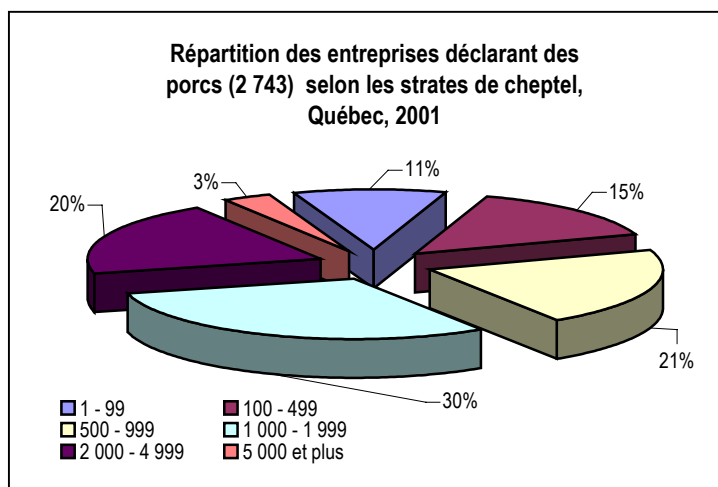
La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 16 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus représentent 63 % des entreprises déclarant des porcs dans la région.

En moyenne, les entreprises de la région déclarant des porcs comptaient 1 761 têtes en 2001.

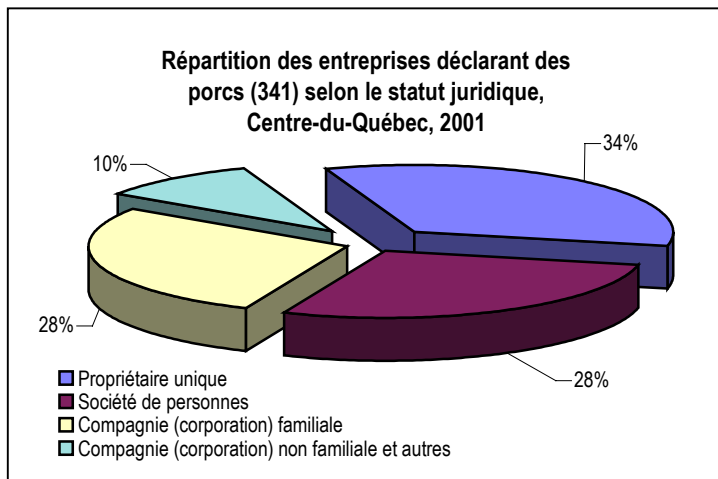
Dans la région du Centre-du-Québec, 34 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 28 % à des sociétés de personnes et 38 % à des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que 10 % des compagnies (corporations) sont des compagnies non familiales, c'est donc neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial dans la région.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

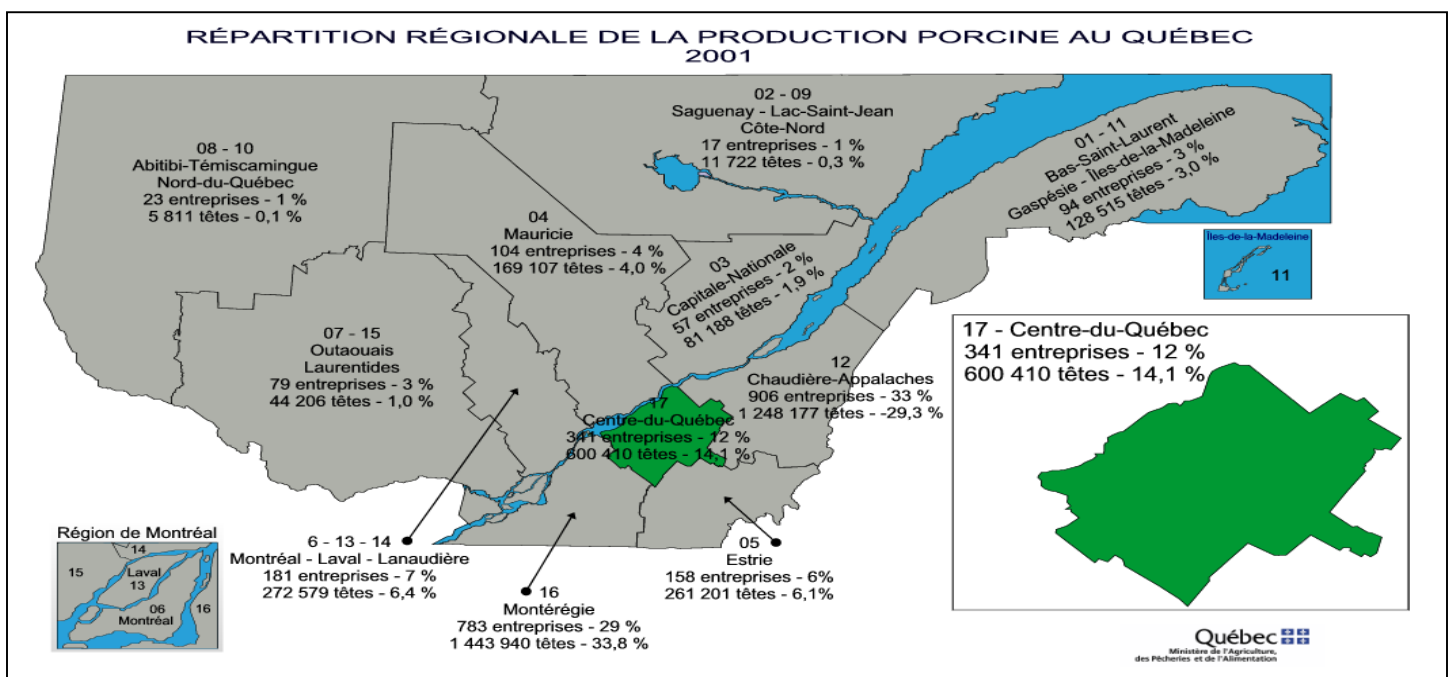
	Centre-du-Québec			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	341	31 493	92	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	3 402	357 703	105	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

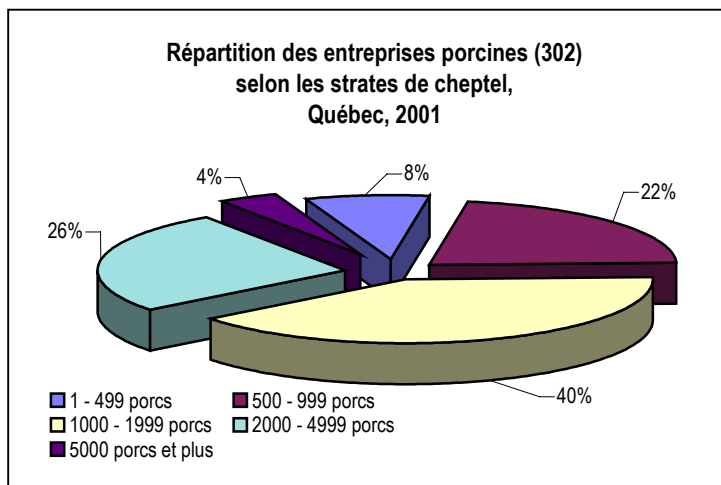
	Centre-du-Québec			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	341	600 410	1 761	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	184	840	5	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	193	51 934	269	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	205	163 739	799	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	266	383 897	1 443	2 146	2 521 943	1 175

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Source : Statistique Canada

Si on considère uniquement les entreprises porcines (302), soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de la région passe alors de 1 761 à 1 938.



Source : Statistique Canada

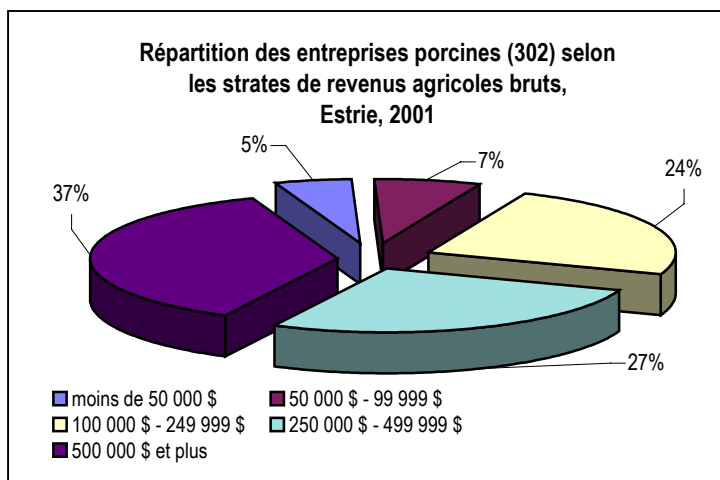
Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent moins de 3 % du cheptel porcine de la région.

Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 78 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement (finisseur) et 65 % possèdent une maternité (naiseur). Les entreprises porcines possédant les deux ateliers représentent 43 % des entreprises de la région.

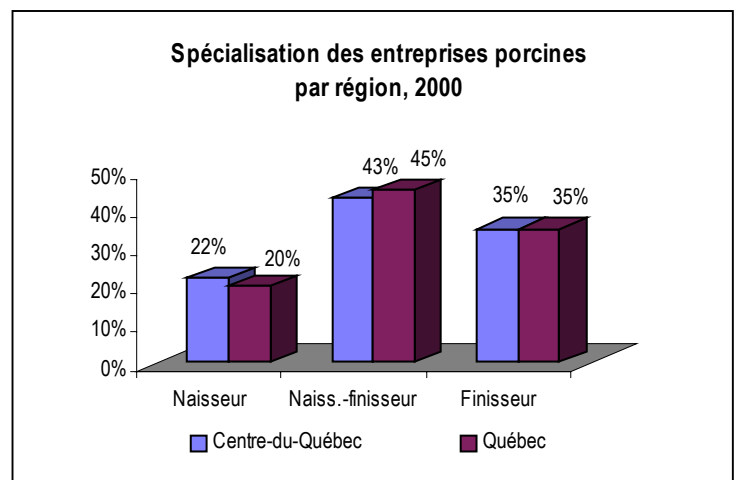
Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On constate que la majorité des entreprises, soit 63 %, ont des revenus agricoles totaux bruts supérieurs à 250 000 \$. En contrepartie, 15 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 100 000 \$.

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine située dans la région du Centre-du-Québec s'élèvent à un peu plus de 502 000 \$ par entreprise.

La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Dans la région du Centre-du-Québec, en effet, les entreprises porcines représentent un peu plus de 8 % de l'ensemble des entreprises agricoles.

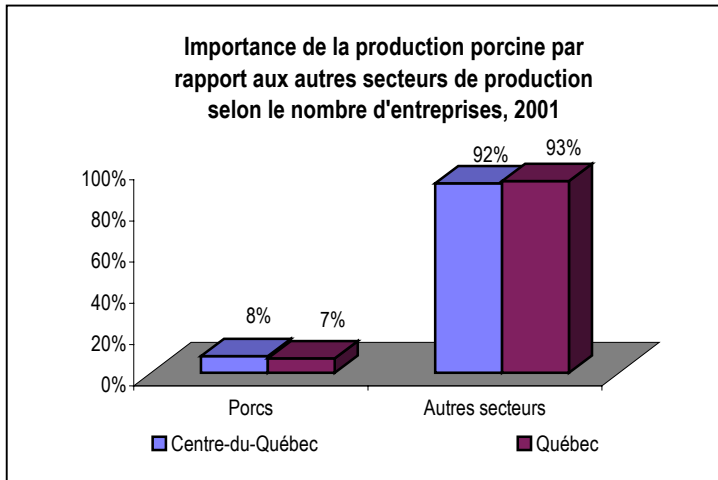


Source : Statistique Canada

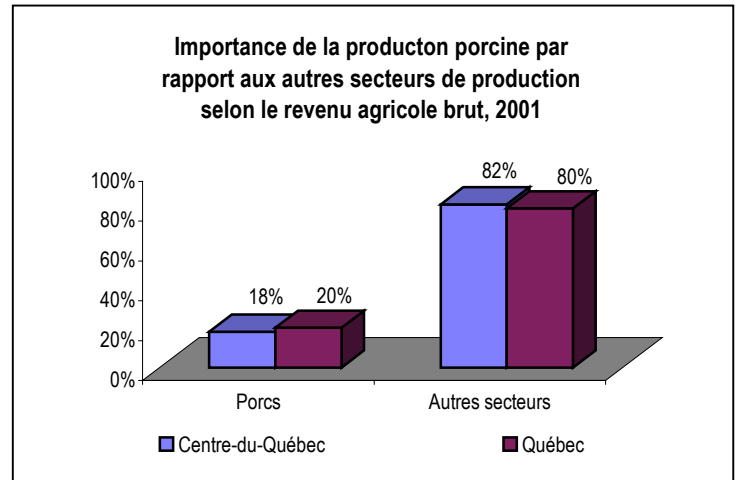


Source : MAPAQ

L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour la région du Centre-du-Québec, les entreprises porcines génèrent près de 18 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole.



Source : Statistique Canada

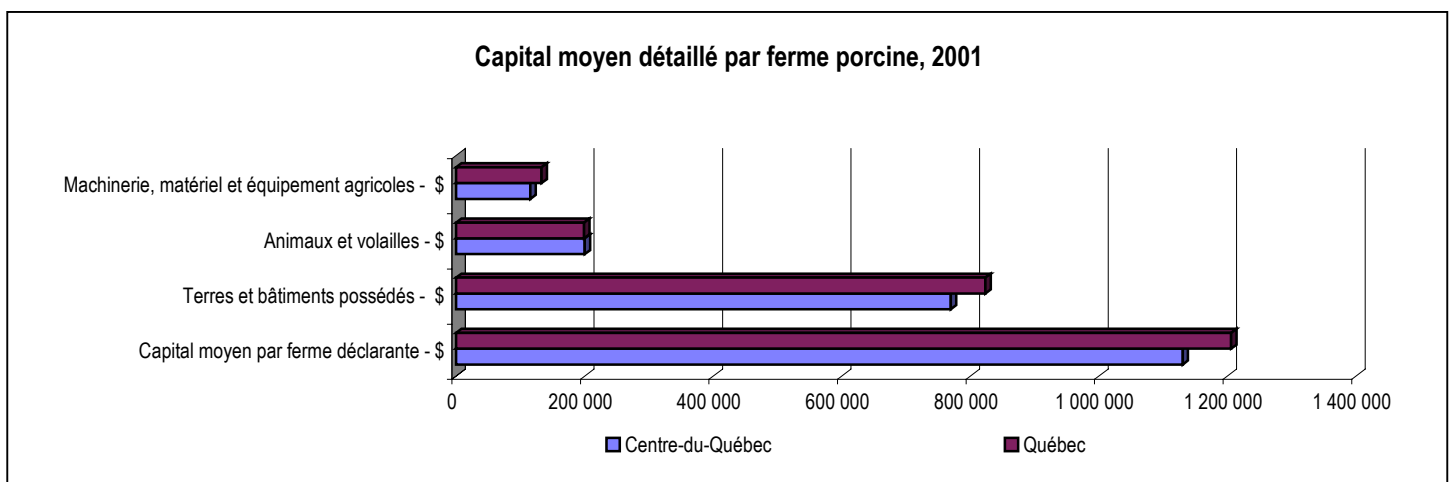


Source : Statistique Canada

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente près de 7 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles de la région. En moyenne, la superficie possédée par les entreprises porcines correspond à 85 hectares, comparativement à 106 hectares pour les autres secteurs de production. Cette superficie est presque équivalente à la moyenne québécoise de 87 hectares. Notons qu'en moyenne, la superficie possédée par les entreprises porcines québécoises est de 87 hectares.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines du Centre-du-Québec se situe à plus de 1,1 M\$ en moyenne par entreprise. Par ailleurs, 55 % des entreprises porcines de la région ont un capital inférieur à 1 million \$.



Source : Statistique Canada

L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC

Centre-du-Québec

La région du Centre-du-Québec compte 12 entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc correspondant à 4 % des entreprises du Québec.

Ces entreprises se spécialisent dans l'abattage spécialisé, l'abattage multi-espèces et la transformation à valeur ajoutée (principalement bacon et jambon).

La moitié des entreprises déclarent des ventes supérieures à 10 M\$. Ces entreprises emploient 1 259 personnes, ce qui représente environ 8 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT

Saturation des sols minéraux en phosphore

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. Cette banque de données ne contient pas d'information sur les superficies représentées par les échantillons. Les résultats obtenus des analyses de sol ne peuvent donc être directement transposés aux superficies. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Dans la région du Centre-du-Québec, 18 % des échantillons de sol se situent dans cette classe.

Prime-Vert

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus, de sorte que les statistiques considérées dans le secteur porcin peuvent également toucher d'autres espèces animales possédées par les producteurs.

Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %. Dans la région du Centre-du-Québec, 648 projets ont été réalisés pour un montant d'aide de 25,2 M\$ (5 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines pour 46 projets).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage

	Québec	Centre-du-Québec
Nombre total de structures	4 369	648
Nombre de structures secteur porcin	506 (12 %)	46 (7 %)
Aide financière totale	167,3 M\$	25,2 M\$
Aide financière secteur porcin	13,2 M\$ (8 %)	1,2 M\$ (5 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Procédés de traitement

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %. Dans la région du Centre-du-Québec, deux entreprises porcines ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce volet.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement

	Québec
Nombre total d'entreprises	106
Nombre d'entreprises porcines	79 (75 %)
Aide financière totale	2,1 M\$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (53 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Dans la région du Centre-du-Québec, 65 rampes d'épandage ont été subventionnées, pour un montant total de 279 342 \$ (52 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage

	Québec	Centre-du-Québec
Nombre total de rampes	346	65
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)	34 (52 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$	279 342 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)	143 579 \$ (52 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Réduction de la pollution diffuse

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour la région du Centre-du-Québec, 70 engagements ont été pris pour un montant total de 275 787 \$.

Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003⁽¹⁾ Réduction de la pollution diffuse

	Québec	Centre-du-Québec
Nombre de projets	443	70
Aide financière	1,7 M\$	275 787 \$

⁽¹⁾ En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Services-conseils en agroenvironnement

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Dans la région du Centre-du-Québec, on compte 6 clubs-conseils en agroenvironnement regroupant 423 entreprises agricoles, dont 52 entreprises porcines (soit 18 % des entreprises porcines de la région). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 48 722 dont 21 257 unités animales porcines (23 % des unités animales porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 590 232 M\$ (15 % de ce montant a été versé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Services-conseils en agroenvironnement

	Québec	Centre-du-Québec
Nombre de clubs-conseils	76	6
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16%)	423 (11 %)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)	52 (18 %)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)	48 722 (19 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)	21 257 (23 %)
Aide financière totale	7,2 M\$	590 232 \$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (15 %)	87 703 \$ (15 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Déboisement

Depuis quelques années, le phénomène de déboisement est une préoccupation dans différentes régions. L'étendue du déboisement a été déterminée par télédétection dans trois régions administratives du Québec (Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Montérégie).

Pour la région du Centre-du-Québec, deux images satellites ont été utilisées, soit une image du 18 septembre 2000 et une partie de l'image du 14 juillet 1999. La carte de base topographique du Québec (BDTQ) à l'échelle 1 : 20 000 est la référence à partir de laquelle l'évolution des surfaces boisées a été analysée. Les statistiques ont été ensuite calculées à l'intérieur et à l'extérieur des limites du zonage agricole ainsi que pour l'ensemble du territoire selon trois découpages, soit pour les municipalités, les MRC et les régions. Les limites du zonage agricole sont celles produites par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Le tableau suivant présente les données pour la région du Centre-du-Québec.

Statistiques sur l'évolution des superficies boisées de 1988-1995 à 2000 à l'intérieur et à l'extérieur du zonage agricole pour l'ensemble du territoire de la région Centre-du-Québec

CLASSE	À l'intérieur du zonage agricole			À l'extérieur du zonage agricole		
	Superficie ha	% de la zone	% de la région	Superficie ha	% de la zone	% de la région
Reboisé ⁽¹⁾ (image satellite)	1 472	0,23	0,21	59	0,14	0,01
Déboisé (image satellite)	5 771	0,89	0,83	1 644	3,97	0,24
Pertes de boisé (déboisé- reboisé)	4 299	0,66	0,62	1 585	3,83	0,23
Superficie boisée en 2000 (image satellite)	258 087	39,61	37,24	19 865	47,97	2,87
Superficie boisée au début des années 1990 (BDTQ)	263 858	40,50	38,08	21 509	51,95	3,11
Superficie totale des zones ⁽²⁾	651 551	100,00	94,02	41 407	100,00	5,98

⁽¹⁾ L'image satellite sous-estime les superficies de reboisement

⁽²⁾ Source : Rapport annuel CPTAQ 2000-2001

Pour la région du Centre-du-Québec, les résultats comptabilisent une perte de 4 299 ha de boisé (moins de 1 %) à l'intérieur du zonage agricole et 1 585 ha (près de 4 %) à l'extérieur du zonage agricole. Les agences de mise en valeur des forêts privées, mises en place par le ministère des Ressources naturelles (MRN) ont comptabilisé, entre 1996 et 1999, des estimations de superficies reboisées. La comparaison de leurs données avec celles inventoriées par les images satellites démontre que les superficies de reboisement inventoriées par les images satellites seraient 2,3 fois inférieures à celles inventoriées par les agences pour la région du Centre-du-Québec.

Bassins versants

De nombreuses interventions ont été menées par les équipes régionales en matière de protection des cours d'eau, notamment pour 26 projets de gestion de l'eau dans les bassins versants de neuf régions agricoles du Québec. Plus de 2 500 entreprises agricoles seront touchées par ces interventions, dont 15 % sont déjà engagées dans un processus de restauration de la qualité de l'eau (principalement dans les bassins de taille petite à moyenne).

Dans la région du Centre-du-Québec, 3 projets sont en préparation dans les bassins versants des rivières Bécancour, Nicolet et Saint-François.

Actions dignes de mention

Une action concertée menée par la Ville de Bécancour, le ministère des Ressources naturelles et le ministère de l'Environnement a démarré en juin 2001 pour résoudre les problèmes de cohabitation en milieu rural occasionnés par les odeurs provenant des bâtiments d'élevage. Le projet vise l'implantation de haies brise-vent sur 3 rangées autour des bâtiments d'élevage comme mesure de réduction des odeurs. En 2002, dans la région du Centre-du-Québec, la mise en place de haies brise-vent a été réalisée auprès de 42 entreprises ayant permis la plantation de 18 500 arbres correspondant à 40 kilomètres de haies servant à la diminution des odeurs et de l'érosion éolienne.

En 2003, les 65 projets préconisés prévoient la plantation de 37 000 arbres, pour plus de 103 kilomètres de haies brise-vent.

De plus, depuis 1990, plus de 1 000 projets de conservation ont été réalisés dans les fermes de la région avec le soutien des conseillers et conseillères du MAPAQ. Ces projets comprennent un diagnostic à la ferme des problèmes liés aux pratiques agricoles et les recommandations appropriées. Notons, entre autres, la protection de plus de 3 000 confluent de cours d'eau, la mise en place de 40 kilomètres de bandes riveraines et l'installation de plus de 500 avaloirs et tranchées filtrantes.